

Modèle de stratégie de sortie et de plan de sortie DORA

Article 28(8), règlement (UE) 2022/2554 · RTS (UE) 2024/1773, article 10
MODÈLE GRATUIT — DOCX · PDF · MD | Version 1.0 · Mise à jour 2026-07-23

Ce que contient ce pack

Partie A	Stratégie de sortie au niveau de l'entité — périmètre, gouvernance, les cinq scénarios de risque de l'art. 28(8), méthode d'évaluation des alternatives
Partie B	Formulaire de plan de sortie par accord — un par accord critique/important (RTS, art. 10) : déclencheurs, alternatives, plan de transition, ancrages contractuels, contingence, coûts
Partie C	Journal de tests et de revues — scénario, type de test, constats, remédiation, prochain test
Partie D	Runbook d'activation — déclarer, notifier, geler, exécuter, vérifier, clôturer
Partie E	Exemple fictif complété (Nordbank SE / CloudCore GmbH, CTR-2024-018)

L'échelle réglementaire

Art. 28(7)	Circonstances de résiliation obligatoires que tout contrat TIC doit permettre : manquement significatif · constats de surveillance susceptibles d'altérer l'exécution · faiblesses avérées de gestion du risque TIC · perte de supervisabilité effective
Art. 28(8)	Pour les services TIC critiques/importants : des stratégies de sortie couvrant la défaillance du prestataire, la détérioration de la qualité, la perturbation de l'activité, le risque substantiel de déploiement et la résiliation art. 28(7). Sortir sans perturbation de l'activité, sans limitation réglementaire, sans préjudice pour les clients. Plans complets, documentés, suffisamment testés, revus périodiquement ; alternatives identifiées ; plans de transition pour un transfert sûr et intègre ; mesures de contingence
Art. 30(3)(f)	Les contrats doivent inclure des stratégies de sortie avec une période de transition adéquate obligatoire — le prestataire continue de fournir le service pendant que vous migrez vers un autre prestataire ou en interne, à la mesure de la complexité du service
RTS 2024/1773, art. 10	Un plan de sortie documenté par accord contractuel ; revue et tests périodiques ; réaliste, réalisable, scénarios plausibles, hypothèses raisonnables ; calendrier compatible avec les conditions de sortie du contrat ; les tests prennent en compte les interruptions de service imprévues et persistantes

Pourquoi les plans sur le papier échouent aux inspections

Les premières inspections DORA menées sous l'égide de la BCE ont relevé de manière récurrente des stratégies de sortie trop génériques ou non testées — un constat qui vaut pleinement pour les entités supervisées par l'ACPR, et l'AMF, qui supervise DORA pour les acteurs des marchés financiers, place les clauses et stratégies de sortie au cœur de son dossier thématique sur le risque tiers.

Les deux modes d'échec à anticiper : (1) des plans qui ne nomment aucune alternative, aucun format de données, aucun calendrier concrets — « migrer vers un prestataire comparable » est la formulation épinglée ; (2) des plans jamais testés contre une interruption imprévue ou persistante — les RTS nomment explicitement les deux cas.

Le contrôle d'adéquation du calendrier de la partie B.5 attrape le troisième échec, plus discret : un plan de sortie dont le calendrier ne tient pas dans la période de transition de l'art. 30(3)(f) convenue au contrat n'est pas exécutable — c'est un chantier de remédiation contractuelle.

Royaume-Uni & Norvège

Royaume-Uni : DORA ne s'applique pas ; la PRA SS2/21 attend une stratégie de sortie documentée, maintenue et testée par accord d'externalisation matériel, distinguant les sorties sous contrainte (défaillance/insolvabilité) des sorties planifiées. La distinction des déclencheurs de la partie B se transpose directement dans la SS2/21.

Norvège/EEE : la loi norvégienne DORA (en vigueur depuis le 1er juillet 2025, Finanstilsynet) reprend l'art. 28(8) tel quel — plans de sortie complets, bien documentés, testés, régulièrement revus. Finanstilsynet attend des plans réalistes et régulièrement testés.

Une cadence de tests qui résiste à la revue

Chaque accord	Exercice sur table / walkthrough au moins une fois par an ; le jeu de scénarios inclut une interruption imprévue et une interruption persistante
Criticité maximale	Test d'extraction partielle de données avec vérification d'intégrité ; valider les hypothèses de débit d'export
Après chaque test	Consigner les constats, remédier, mettre à jour le plan, fixer la date du prochain test — la partie C est la piste de preuves
À chaque changement	Re-revoir quand le prestataire, le service, la chaîne de sous-traitance, les alternatives de marché ou la criticité de la fonction changent

Modèles compagnons : modèle de registre d'informations DORA (le registre auquel ces plans se rattachent) · checklist de preuves DORA pour prestataires TIC (les preuves par prestataire sur lesquelles les plans s'appuient). Variante lisible par machine de ce modèle : orbiqhq.com/downloads/templates/fr/dora-exit-strategy-plan.md